

- 19<sup>le</sup> 1813  
Requisition  
De 10 Bœufs  
102<sup>fr</sup>
- Par autre Requisition Du 19<sup>le</sup> 1813 De Dix Bœufs Gras sur  
Le Canton Delavattede depuis De 250 Kilogramme au moins chacun,  
La fourniture des 10 Bœufs fut faite par Led. Bodez araison de  
un franc le Kilogramme pour le Canton ----- 2500<sup>fr</sup>  
Le Contingent assigné ala Commune De Combieu dans cette  
Req<sup>ns</sup> a été De 102 Kilogramme ----- 102<sup>fr</sup>  
Led. somme Repartie en 28 articles sur un Note fait a cet effet  
D'après Lettre de M. Le sous préfet Datté Du 1<sup>er</sup> jour.
- Boulland
- 4 janvier 1814  
Imprimés De  
18 litres Garnis  
Combieu a fournir  
4 Draps
- Du 4 janvier 1814 Circulaire Du préfet De la Charente, aux Maires  
qui leur annonce L'arrivée à Angoulême Des Soldats de l'armée  
D'hyacinthe, Malades, Blessés et Mis hors de combat etc  
Du 5<sup>me</sup> jour. Lettre Du sous préfet qui annonce un Impremé De  
140 litres Garnis à fournir par l'arrondissement pour Led. Soldats  
Inconsequents de quoi le Contingent Du Canton Delavattede en fixe  
a 18 litres Garnis comme il suit, un boisis de toile, par taise, un Matelas  
une couverture, un traversin, et Deux Paire de Draps chaque lit  
Par Deliberation Des Maires assemblée a Lavattede le 13 janvier  
Le Contingent assigné ala Commune de Combieu a été fixé a 4 Draps
- Boulland
- 11 février 1814  
Req<sup>ns</sup> de foin  
à avoine  
Combieu a fournir  
112 Kilo de foin  
4 131 lit. d'avoine
- Du 11 février 1814 Circulaire Du sous préfet D'Angoulême aux  
Maires Du Canton qui annonce une Req<sup>ns</sup> De 12000 Kilogrammes  
De foin et 20400 Livre d'avoine a livrer par l'arrondissement  
pour L'approvisionnement Du Gite D'étape D'Angoulême, dans la  
Repartition au Marc Le franc des Contributions La Commune De  
Combieu a été cotisée a 112 Kilog. De foin et a 131 Litre d'avoine  
Lettre livrée a Angoulême le 22 février 1814
- Boulland
- 15 février 1814  
Req<sup>ns</sup> de froment  
à seigle  
Combieu a fournir  
289 Kilo. froment  
96 Kilo Seigle
- Du 15 février 1814 autre Circulaire Du même aux mêmes  
qui annonce une Req<sup>ns</sup> sur Led. arrondissement De 45000 Kilog. De  
froment et De 15000 Kilog. De seigle pour L'usage D'Angoulême  
Le Contingent de la Commune De Combieu fixé a celui  
De 289 Kilog. De froment et à 96 Kilog. De seigle  
Lettre verifié a Angoulême le 5 Mars 1814
- Boulland